

BIENVENUE AU GROUPE SCOLAIRE TEZENAS DU MONTCEL



RAVIS DE VOUS ACCUEILLIR DANS NOTRE ETABLISSEMENT

Rentrée scolaire 2026-2027

Cher(s) parent(s),

Votre enfant est inscrit ou réinscrit dans le groupe scolaire Tezenas du Montcel pour l'année scolaire 2026-2027. Nous vous remercions de nous confier ce que vous avez de plus précieux. Nous vous assurons, qu'en co-éducation avec vous, nous l'accompagnerons dans sa croissance pleine et entière. Nous avons préparé avec soin la rentrée 26-27 : vous trouverez ci-dessous quelques informations. Bel été à vous et à toute votre famille.



Liste de fournitures et Cahiers d'activités

Collège et 3ème Prépa Métiers : Nous vous avons adressé la liste des fournitures scolaires par niveau de classe ainsi qu'une notice explicative pour la commande des colis de fournitures.

Listes de fournitures : commande du colis 100% personnalisable à tarif préférentiel avant le 17/08 :

<https://pgdis.com/achats-groupes/15310>

listes de fournitures par niveau de classe :

<https://tezenas.org/college-documents-utiles>

Les cahiers d'activités sont remis aux élèves à la rentrée et portés sur la facture.





Lycée professionnel : Nous vous avons adressé la liste des fournitures scolaires par niveau de classe ainsi qu'une notice explicative pour la commande des colis de fournitures.

Listes de fournitures : commande du colis 100% personnalisable à tarif préférentiel avant le 17/08 :

<https://pgdis.com/achats-groupes/15310>

Listes de fournitures par niveau de classe :

<https://tezenas.org/lycee-documents-utiles>

Attention : certains livres (consommables) sont à acheter directement en librairie : <https://tezenas.org/lycee-documents-utiles>



Calculatrice au Lycée professionnel : Afin d'uniformiser et simplifier le travail des élèves, nous leur demandons de se munir de la même calculatrice, la **Casio Graph 35+E**.



Lycée Générale et Technologique : Les listes des fournitures seront communiquées, au besoin, à la rentrée par les enseignants.

Attention : certains livres (consommables) sont à acheter directement en librairie : <https://tezenas.org/lycee-documents-utiles>

Calculatrice au lycée Générale et Technologique : En raison d'une évolution des programmes de seconde dans l'ensemble des matières scientifiques, nous sommes contraints de vous demander d'équiper vos enfants d'une calculatrice possédant le mode examen parmi les modèles suivants :

Casio Graph 35+,
Numworks.

Casio Graph 90+E,

Casio Graph Math+,



Dans le cas où votre enfant posséderait déjà une calculatrice TI-82 ou modèle supérieur, il est inutile d'en racheter une autre.

Retrait des manuels scolaires

Collège : Les manuels scolaires seront remis aux élèves en salle D1-D2 (accès 16 place Girodet) contre une caution de 100€ (chèque ou espèces) selon le calendrier suivant :

Niveau	6ème	5ème	4ème	3ème
Mercredi 26/08	8h - 11h30	13h - 16h30		
Jeudi 27/08			8h - 11h30	13h - 16h30

ATTENTION : aucun manuel scolaire ne sera remis sans caution.



Lycée : Les manuels scolaires seront remis aux élèves en salle D1-D2 (accès 16 place Girodet) contre une caution de 100€ (chèque ou espèces) selon le calendrier suivant :

Niveau	3ème Prépa Métiers	2nde Générale et Professionnelle	1ère Générale, Professionnelle et Technologique	Terminale Générale, Professionnelle et Technologique
Mercredi 26/08	13h - 16h30	8h - 11h30		
Jeudi 27/08			8h - 11h30	13h - 16h30

ATTENTION : aucun manuel scolaire ne sera remis sans caution.



Note — Chaque élève, collégien et lycéen, devra apporter sa propre souris informatique filaire USB-A (sans fil INTERDITE). En aucun cas l'établissement ne sera tenu responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration de cette « souris » et n'assurera pas un service après-vente.

Choix des options en classe de seconde Générale et technologique

Comme expliqué en cours d'année et lors des rendez-vous d'inscription, les élèves ont la possibilité de choisir une option pour leur entrée en 2GT : LVC Italien ou Management et Gestion. Ces options sont facultatives.

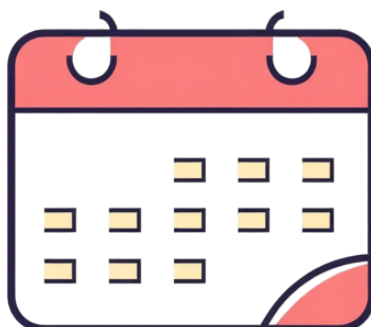
https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=wBXzp_Z5BUyStsk5YAPIWlrpE0eDAT9OjvVY4oRytD1UMjk4T0FFMEo0VVg5MUEXWENYmk5BMVc2MS4u

Rentrée des élèves

Les élèves seront accueillis dans la grande cour par la Direction, le Professeur Principal et le cadre Educatif. Tous les élèves devront être présents aux heures indiquées. Tous les élèves collégiens et lycéens entrent par le portillon blanc au 16 place Girodet selon l'organisation suivante :

MARDI 01 SEPTEMBRE

Accueil Direction	Niveaux	Horaires
08h30	Niveau 6ème	8h30 - 11h30 puis 13h30-16h00 avec PP
09h00	BTS 1ère année	
10h00	2ndes Pro	10h00 - 12h00 puis 13h30-16h00 avec PP
10h30	Niveau 5ème	10h30 - 12h00 puis 13h30-16h00 avec PP
13h00	Niveau 4ème	13h00 - 16h30 avec PP
13h15	BTS 2ème année : CG- MCO-SAM-TO	
13h30	1ères et Tles Professionnel	13h30 - 16h30 avec PP
14h00	1ères et Tles TSTMG	14h00 - 16h30 avec PP



MERCREDI 02 SEPTEMBRE



Accueil Direction	Niveaux	Horaires
08h05	BTS 2ème année NDRC	
08h30	3èmes et 3èmes Prépa Métier	08h30-12h30 avec PP
09h00	2nde Générale et Technologique	09h00-12h30 avec PP
09h30	1ères et Tles Générale	09h30-12h30 avec PP

Accueil	Niveaux	Horaires
08h00 - 12h00	1ères STMG	½ journée d'intégration
08h00 - 12h00	2nde Pro	½ journée d'intégration
Journée Libre	Niveaux 6ème, 5ème, 4ème	Pas de cours
Journée Libre	1ères et Tles Professionnel	Pas de cours
Journée Libre	T STMG	Pas de cours

Début des cours selon l'emploi du temps habituel : JEUDI 03 SEPTEMBRE



Réunion de parents



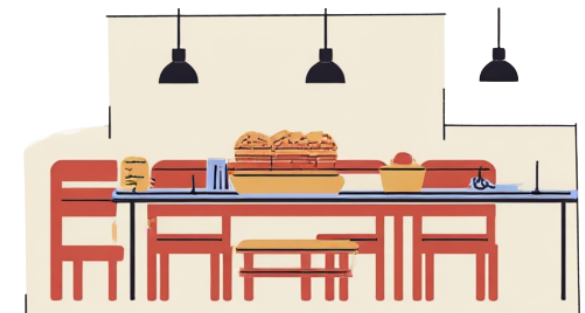
La présence des parents à cette réunion est indispensable car des informations importantes y sont données. C'est aussi l'occasion de faire connaissance avec l'établissement, de vous informer plus précisément des contenus des différentes matières et des exigences des enseignants, et enfin d'élire les parents délégués pour chaque classe.

COLLEGE	Dates	Horaires
6ème	07/09	17h30
5ème	07/09	18h00
4ème	08/09	18h00
3ème	08/09	17h30

LYCEE PROFESSIONNEL	Dates	Horaires
3ème Prépa Metiers	08/09	17h30
2nde	14/09	18h00
1ère	14/09	18h00
Tle	14/09	18h00

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	Dates	Horaires
2nde	14/09	17h30
1ère	15/09	17h30
Tle	15/09	18h00

Restaurant scolaire



Les élèves déjà scolarisés dans le groupe scolaire ont conservé leur carte et pourront donc la réutiliser dès la rentrée. Les cartes des nouveaux élèves seront distribuées la semaine de la rentrée. Le restaurant scolaire fonctionnera dès le mardi 1er septembre. L'inscription au restaurant scolaire est facultative et déterminée par les parents pour l'année entière. Les jours de restauration ont été indiqués par vos soins sur Ecole Directe lors de l'inscription. Il sera possible de modifier vos choix initiaux sur Ecole Directe jusqu'au 15/09.

Les élèves demi-pensionnaires (écoliers, collégiens et lycéens) seront inscrits à des jours fixes pour 1, 2, 3, 4 ou 5 repas hebdomadaires. Les jours de présence feront l'objet d'une facturation trimestrielle par avance. Les changements de régime ne seront possibles qu'à partir du trimestre suivant la dernière facturation, et uniquement sur présentation d'une justification valable (perte d'emploi des parents, motif médical).

En cas d'absence justifiée de l'établissement pendant 3 jours consécutifs ou plus, une déduction correspondant à la totalité du coût des repas concernés sera appliquée en fin d'année scolaire. Il sera toujours possible de prendre des repas occasionnels. Ils seront achetés et payés à l'unité via le porte-monnaie électronique disponible sur Ecole Directe.



Informations diverses

Calendrier du Collège et du Lycée : Sur notre site internet, retrouvez notre calendrier scolaire.

<https://outlook.office365.com/calendar/published/4cc7db63b1c24c0daefca84f37d6dcd1@tezenas.org/384e0e9d86bc4a64badd6a0b3ab5fd4a12781928713135611923/calendar.html>



Tenue vestimentaire Collège et lycée : Tout couvre-chef est interdit à l'intérieur de l'établissement. Le port de tenues par lesquelles les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

- Pour les garçons : la tenue vestimentaire doit être correcte. Ne sont pas acceptés : les tongs, les claquettes, chapeaux, casquettes, les tenues de loisirs, de sport (shorts de sport), les survêtements et les joggings (même ceux du type cargo), les jeans déchirés, troués, élimés, rapiécés....
- Pour les filles : shorts et jupes courts, les débardeurs à fines bretelles, les crop tops, les brassières, tongs, mules, claquettes, chapeaux, casquettes, foulards, les tenues de loisirs, de sport (shorts de sport), les survêtements et les joggings (même ceux du type cargo), les jeans déchirés, troués, élimés, rapiécés....

En cas de non-respect de ce point, l'élève sera sanctionné conformément au Règlement intérieur.



Téléphone portable et autres appareils connectés : «
L'utilisation du téléphone portable par les adolescents est aujourd'hui prégnante tout au long de la journée. L'étude 2025 sur les jeunes et la lecture réalisée par l'institut IPSOS pour le Centre national du Livre (CNL) révèle que les jeunes âgés de 15 à 19 ans consacrent en moyenne 5 h 19 min par jour à des activités sur écran, une durée qui s'accroît au fil des ans. La régulation du temps d'écran des jeunes, notamment au sein des lycées répond à des enjeux de santé publique, cognitifs, sociaux et civiques pour les adolescents. »

La perspective très probable de l'adoption définitive de la proposition de loi visant à étendre aux lycées le principe de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des objets connectés en vigueur dans les écoles et les collèges, d'ici la rentrée, nous engage à préparer la mise en place de la mesure. Un avenant au Règlement Intérieur prévoira ainsi l'interdiction du téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement et durant toutes les activités d'enseignement y compris hors de l'établissement scolaire -plateaux sportifs, sorties scolaires par exemple- (sauf autorisation donnée par un enseignant dans un cadre pédagogique). Un élève surpris en train d'utiliser son téléphone se le verra confisqué pour la journée et restitué après son dernier cours à ses parents ou à ses représentants. La récidive sera accompagnée d'une sanction puis d'une procédure disciplinaire.

Les élèves seront sensibilisés à l'intérêt de cette mesure qui vise à préserver un climat de travail serein et favoriser leur concentration sur leurs études. En cas de nécessité, la famille peut toujours contacter son enfant (et vice-versa) par l'intermédiaire du bureau de la vie scolaire.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour la confiance que vous nous accordez. Très bel été

Eric RAIMONDI

Directeur du Collège

Annick ANTONY

Directrice du Lycée

Pascal PUGNET

Directeur Général